OIC/G.A.-IOFS/2016/REP.-S.O.M.

RAPPORT

DE LA

REUNION DES HAUTS FONCTIONNAIRES PRÉPARATOIRE A LA 1^{ère} SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION ISLAMIQUE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (IOFS)

ASTANA, REPUBLIQUE DU KAZAKHSTAN
26 AVRIL 2016

RAPPORT DE LA

RÉUNION DES HAUTS FONCTIONNAIRES PRÉPARATOIRE À LA 1^{ÈRE} SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION ISLAMIQUE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (IOFS)

ASTANA, KAZAKHSTAN, 26 AVRIL 2016

La réunion des hauts fonctionnaires (SOM), préparatoire à la première session de l'Assemblée générale de l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire (IOFS) a eu lieu à Astana, République du Kazakhstan, le 26 Avril 2016. La réunion a été suivie par les délégués de 23 États membres de l'OCI, qui ont déjà signé le Statut de l'IOFS. Les représentants de 25 autres Etats Membres de l'OCI et des institutions concernées, ainsi que de certaines organisations régionales et internationales, ont assisté aux travaux de la SOM en tant qu'observateurs. (Cf. Liste des participants en **annexe 1**).

Cérémonie d'ouverture

- 2. Après la récitation rituelle de quelques versets du Saint Coran, S.E. M. Ermek Shinarbaev, vice-ministre de l'Agriculture de la République du Kazakhstan, en sa qualité de représentant du pays-siège de l'IOFS, a souhaité la bienvenue aux délégués et souligné la grande importance que le gouvernement du Kazakhstan attache à la consolidation des structures de la nouvelle institution spécialisée de l'OCI pour la sécurité alimentaire.
- 3. De son côté, S.E. l'Amb. Hameed Opeloyeru, Secrétaire général adjoint de l'OCI aux affaires économiques, a énuméré les différentes mesures prises en vue de la conceptualisation et de la création effective de l'IOFS, tout en se félicitant des efforts déployés par les États et les institutions membres de l'OCI pour accompagner l'ensemble du processus.

Election du Président et des Vice-Présidents de l'Assemblée générale

4. La Réunion, conformément à l'article 10 (2.a) du Statut de l'IOFS, a élu à l'unanimité le Président et les Vice-Présidents de l'Assemblée générale comme suit :

- Président : République du Kazakhstan

- Vice-président : Etat de Palestine

- Vice-président : République de Côte d'Ivoire

5. Par la suite, S.E. M. Ermek Kosherbaev, vice-ministre de l'Agriculture de la République du Kazakhstan, a assumé la présidence de la SOM.

Adoption de l'ordre du jour

6. La réunion a adopté son ordre du jour tel que figurent à l'annexe 2.

Examen des candidatures pour la composition du Conseil exécutif de l'IOFS

- 7. Sous ce point de l'ordre du jour, la SOM a examiné les candidatures présentées par les Etats membres et a décidé de recommander l'adoption de l'organigramme du premier Conseil exécutif de l'IOFS, conformément à l'article 10 (2.b) de son Statut, comme suit:
 - a. République populaire du Bengladesh
 - b. Burkina-Faso
 - c. République de Turquie
 - d. Royaume d'Arabie Saoudite
 - e. République du Soudan
 - f. République du Kazakhstan
 - g. République du Niger
 - h. Directeur général (IOFS)

Examen des candidatures au poste de Directeur général du Secrétariat de l'IOFS

8. Sur la base des dispositions de l'article 10 (2.e) et de l'article 15 (2) du Statut de l'IOFS, la réunion a décidé à l'unanimité de recommander la nomination de M. Yerzhan Jalmukhanov, candidat du Kazakhstan, en tant que Directeur général de l'IOFS.

Examen du rapport de la réunion du Conseil exécutif

- 9. La réunion a pris réception du rapport de la 1^{ère} session du Conseil exécutif, qui a recommandé l'élection de S.E. Dr Saad A. Khalil Esa, Directeur général du Département de la coopération internationale et de l'investissement agricole extérieur, au Ministère de l'agriculture du Royaume d'Arabie Saoudite, en tant que Président du Conseil Exécutif. La réunion a également pris réception du rapport de la session du conseil exécutif qui a recommandé l'adoption des documents de l'IOFS ci-après :
 - a) Projet de règles de procédure
 - b) Projet de règlement financier

- c) Projet de statut du personnel
- d) Projet de budget du Secrétariat de l'IOFS
- 10. Les documents ci-dessus sont joints en annexe 3.

Examen du plan d'action de l'IOFS :

11. La réunion a approuvé le plan d'action de l IOFS tel que présenté par le conseil exécutif et a décidé d'en saisir l'Assemblée générale aux fins d'adoption définitive.

La réunion a souligné la nécessité d'aborder dans le contexte de ce plan d'action les défis posés par la pénurie d'eau dans les Etats membres. Elle a également souligné l'importance d'une collaboration plus étroite avec les autres organisations régionales concernant la politique agricole commune proposée par l'IOFS dans le but d'éviter tout double emploi et de promouvoir la synergie.

Date et lieu de la prochaine session

12. La réunion a recommandé que la prochaine session de l'Assemblée générale se tienne en 2017 et a suggéré que la date et le lieu définitifs soient arrêtés par le Secrétariat de l'IOFS, en consultation avec le Conseil exécutif et conformément à l'article 10 du Statut de l'IOFS.

Ordre du jour et projets de résolutions de la session ministérielle

13. La réunion a recommandé le projet d'ordre du jour de la session ministérielle de l'Assemblée générale et ses projets de résolutions tels que figurant à l'annexe 4 et à l'annexe 5, respectivement.

Motion de remerciements

14. La réunion a exprimé sa gratitude au Gouvernement et au peuple de la République du Kazakhstan pour leur chaleureuse hospitalité et pour les excellentes dispositions prises pour garantir le bon déroulement et le succès de la SOM. La réunion a également félicité son résident pour sa conduite avisée des délibérations de la SOM.

Adoptée à Astana, le 26 Avril 2016